



Vers notre site Web

A VOTRE ATTENTION

Nous rappelons que vous ne devez pas payer votre cotisation, car nous sommes en cours de créer l'ASBL "Les Libéraux Démocrates" afin de confirmer notre mouvement dans sa volonté de faire face sur l'horizon politique belge. S'inscrire est toujours possible et vous serez membre sans payer de cotisation dans l'immédiat.

<https://liberauxdemocrates.be/contact/rejoignez-nous/>

RESEAUX SOCIAUX & LIBERTÉ D'EXPRESSION

* RESUMÉ : Un nouvel exemple d'une liberté d'expression en volonté d'être restreinte par certains catégories de pouvoir au travers d'actes insidieux. Il faut rester attentif, car une démocratie se doit de préserver la liberté dans le respect et la responsabilité et nous ne pouvons compter que sur nos élus si nous avons choisi les plus exemplaires.

SOIT :

L'information (ainsi que la désinformation), circule à une vitesse telle que, à l'ère de l'immédiateté, l'info de début janvier est déjà surannée.

Rappelons - nous les comptes FB et tweeter de Donald Trump fermés sans sommation. On peut ne pas aimer Donald Trump, ses tweet et sa coiffure, ces plateformes ont agi sans décision de justice ni légitimité pour censurer ses comptes. La liberté, ce n'est pas trouver "normal" qu'un compte soit supprimé sans base légale parce qu'on n'aime pas le type qui en est le propriétaire. Car quand un groupe de personnes illégitimes commence à "faire le bien" pour les autres sans leur accord, cela se finit toujours en barbarie. Vous m'objecterez qu'il s'agit de sociétés privées et que leurs statuts leur permettent d'avoir droit de vie et de mort sur ce qui est publié... et pourtant on peut difficilement se retrancher derrière cet argument car les réseaux sociaux sont devenus Le lieu de communication de l'information publique. Et ce plus spécialement pour la tranche d'âge des 15 - 35 ans. Mais nombre d'entre nous ont déjà été "allumés" pour avoir publié des choses bien innocentes mais ne correspondant pas aux standards de la communauté (?)...et Twitter "est une plateforme de choix pour les djihadistes", Les moyens utilisés par Facebook, Twitter et YouTube pour supprimer les contenus publiés par les groupes terroristes ne sont «pas suffisants», estime une commission sénatoriale américaine (Le Figaro 17/01/18)

" Alors comment garantir le pluralisme de l'expression publique quand une partie des relais sont entre les mains de multinationales privées ? Les responsables politiques sont d'autant plus pris en étau qu'ils ont eux-mêmes contribué, en investissant plus ou moins adroitement Facebook et Twitter, à légitimer les réseaux sociaux comme espace incontournable du débat public"(Marianne.net 13/01/21). La question est posée... Pour Cédric O, Secrétaire d'Etat français à la Transition Numérique « Nous sommes au début de nouvelles formes de supervision démocratique » et la Commission de Bruxelles se défend de vouloir laisser aux Gafam l'entière régulation des contenus et préfère une co-régulation. Mais vu les délais interminables des procédures européennes, Facebook, Twitter ou Amazon auront tout le temps de poser leurs propres règles. Et de s'immiscer un peu plus dans le débat démocratique.

Il y aura sans nul doute un avant et un après le 8 janvier 2021, jour de la suppression du compte Twitter de Donald Trump. « Cette date restera comme la reconnaissance par les plateformes de leur responsabilité éditoriale et des contenus qu'elles véhiculent », estime Thierry Breton, chargé du marché

REFERENDUM DIGITAL OU LA VISION DEMOCRATIQUE

* RESUMÉ : Beaucoup de partis se prétendent démocratiques sans en démontrer une volonté vérifiée depuis très longtemps. Nous en sommes toujours aux incertitudes et les tristes résultats sont bien visibles. Il ne sera pas possible de rejeter la faute sur les autres. Les Libéraux Démocrates prouvent leur vision d'une réelle démocratie par le référendum électronique sur les grands sujets qui fâchent et qui n'aboutissent pas dans le chef des élus et partis, comme la sécurité et la justice.

SOIT :

Les Libéraux Démocrates souhaitent de la clarté dans les volontés sociétales en promouvant un processus de référendum électronique pour le pays et les régions. Nous ne serons plus ainsi confrontés aux incertitudes des élus rapportées en Chambre. Elle permettra à la Démocratie de devenir indiscutable sur les grandes directions qui sont aujourd'hui très souvent critiquées. Nous voyons d'ailleurs des tonnes de lois s'accumuler au moniteur belge sans pour autant apporter un apaisement à l'ensemble des citoyens

Notre mouvement mettra en place un système digitale de consultation, dit "Référendum Electronique" pour les citoyens belges au travers d'une application informatique authentifiée par la carte d'identité (et son code PIN) afin de valider l'origine des informations encodées et rendre le résultat incontestable, et non manipulable par des esprits perfides.

Seuls les grands sujets avec des questions à choix multiples (comme la laïcité dans notre pays) seront posés dans ce cadre de référendum afin que l'incertitude de la population soit tranchée et permette de mettre en place des solutions pour le plus grand nombre. Nous, les Libéraux Démocrates, sommes attachés à une gestion saine des revenus de l'état et n'acceptons pas les prises de décisions présentant une obsolescence sur une législature par manque d'aptitude visionnaire. Des indicateurs devront être intégrés dans ce processus afin de valoriser les résultats : Nous pensons qu'une participation de 80 % au minimum et un consensus sur les deux tiers d'un référendum peuvent permettre un engagement total du parlement dans une direction choisie aussi démocratiquement. Il y aura parfois des difficultés d'interprétation, mais les débats sociétaux seront ouverts sur des bases saines

Des questions se poseront quand à l'application du RGPD et ne pourront être validées que devant le parlement. Par exemple, la question de permettre à chacun de vérifier que sa réponse n'a pas été altérée par un processus indésirable . Nous sommes à l'ère des hackers et nous devons en tenir compte. Nous avons la confirmation que cela ne sera pas un problème technique mais plutôt une difficulté de certains partis de voir se réduire leur influence. L'incapacité à former un gouvernement dans les 6 semaines est un bel exemple d'une participation qui oublie un peu vite ses électeurs une fois l'élection terminée et joue sur des constructions à huit clos pour diriger la coalition dans une direction non représentative de l'électorat.

On sait que parfois, certaines décisions tournent en boucle par manque de volonté d'aboutir sur des sujets difficiles et brûlants. Cet outil permettra de mettre un point final aux tribuns jouant la carte du pouvoir et de leur parti.

Les Libéraux Démocrates
Info@liberauxdemocrates.be



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Les Libéraux Démocrates.

[Se désinscrire](#)

